

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025 à 18h30

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Ludivine ALBERT.

**Procurations :** M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à Mme Laure GIMENO, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER, Mme Marie CHOLLET à Mme Mylène NAUDIN.

**Absents :** MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Jeanne MULLER.

**Début de séance :** 18h30

**Le quorum est atteint avec 15 présents + 4 procurations.**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente du 27 Août 2025 qui est adopté à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance qui est approuvé à l'unanimité des présents + 4 procurations.

### ORDRE DU JOUR

#### DECISIONS DU MAIRE

**AD-2025-09-11-21 du 11 Septembre 2025 :** validant le choix des entreprises retenues par la CAO du 18/07/2025 pour réaliser les travaux de Rénovation énergétique de l'école élémentaire et création d'une 10<sup>e</sup> classe :

|                                                     |                        |
|-----------------------------------------------------|------------------------|
| Lot 01 - Gros œuvre – VRD – couverture : LE MARCORY |                        |
| Tranche 1                                           | 61 886.80 € HT         |
| Tranche 2                                           | 113 113.20 € HT        |
| <b>Total</b>                                        | <b>175 000.00 € HT</b> |
| Lot 02 - Constructions Modulaire : HEXIS CM         |                        |
| Tranche 2                                           | 339 991.25 € HT        |
| <b>Total</b>                                        | <b>339 991.25 € HT</b> |
| Lot 03 – Menuiseries extérieures : MECASOUD         |                        |
| Tranche 1                                           | 24 276.00 € HT         |
| Lot 04 - Cloisons Faux – Plafonds : SAS ORLANDO     |                        |
| Tranche 1                                           | 9 800.00 € HT          |
| Lot 05 – Peinture : MC REALISATION                  |                        |
| Tranche 1                                           | 6 975.04 € HT          |
| Lot 06 - Menuiseries Bois : MEDITRAG                |                        |
| Tranche 1                                           | 10 228.70 € HT         |
| Lot 07 - Revêtements de Sols : KAEI CONCEPT         |                        |
| Tranche 1                                           | 9 509.28 € HT          |
| Lot 08 – Façades : LCP                              |                        |
| Tranche 1                                           | 39 280.50 € HT         |
| Lot 09 – Serrurerie : AGRIPAL CLOTURE               |                        |
| Tranche 1                                           | 14 150.00 € HT         |
| Tranche 2                                           | 16 122.37 € HT         |
| <b>Total</b>                                        | <b>30 272.37 € HT</b>  |
| Lot 10 – CVC : RECSACLIM                            |                        |
| Tranche 1                                           | 34 800.00 € HT         |
| Lot 11 - Electricité : VIGIPOLE                     |                        |
| Tranche 1                                           | 19 314.15 € HT         |
| Tranche 2                                           | 2 012.85 € HT          |

|                                            |                                    |
|--------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Total</b>                               | <b>21 327.00 € HT</b>              |
| Lot 12- Démolition Désamiantage : MICKA TP |                                    |
| Tranche 1                                  | 13 093.50 € HT                     |
| Tranche 2                                  | 42 824.20 € HT                     |
| <b>Total</b>                               | <b>55 917.70 € HT</b>              |
| <b>TOTAUX :</b>                            | <b>Tranche 1 : 243 313.97 € HT</b> |
|                                            | <b>Tranche 2 : 514 063.87 € HT</b> |

**AD-2025-09-19-22 du 19 Septembre 2025** : Validant la proposition et retenant l'entreprise T.P.G.C. de Lespignan pour les travaux de rénovation de la clôture du stade pour un montant de 9 200.00 € HT.

## **DELIBERATIONS**

### **I – Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes : D-2025-10-01-01**

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention d'un montant de 180 € à l'association du Comité des Fêtes pour les aider à supporter les frais de occasionnés par l'organisation de la fête de la Transhumance 2025. Cette somme sera prélevée sur l'enveloppe « Divers » du compte C/6574 du BP 2025 de la commune.

Le Conseil, par 19 voix pour dont 4 procurations, accepte la proposition de Monsieur le Maire et dit que la somme sera prélevée au C/6574 « Divers » du BP 2025 de la commune.

### **II – Reconduction Marché Maintenance de l'Eclairage Public : D-2025-10-01-02**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 11 juin 2025 n° D-2025-06-11-02 décidant de reconduire le marché de maintenance de l'éclairage public à la Société TRAVESSET de Béziers jusqu'au 30 septembre 2025 dans l'attente des résultats du marché à performance actuellement en cours.

Considérant les résultats des gains d'économie d'énergie par rapport au montant de l'investissement nécessaire, il apparaît opportun de stopper ce dossier et de relancer un marché de maintenance de l'éclairage public G0 et G2. Il y aurait donc lieu de reconduire le marché actuel jusqu'au 28 février 2026 dans cette attente.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les propositions de Monsieur le Maire de stopper le projet du marché de performance énergétique et de relancer un marché de maintenance éclairage public, accepte de reconduire l'actuel contrat de maintenance de l'éclairage public détenu par la Société Traveset jusqu'au 28 février 2026 et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant ainsi que toute pièce administrative, technique ou financière utile à la mise en œuvre de ces décisions.

### **III – Marché de maintenance de l'Eclairage public : D-2025-10-01-03**

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il est nécessaire de lancer un marché de Maintenance G0 et G2 de l'éclairage public de la Commune et indique que le Cabinet CER SUD, Conseil et Etudes Réseaux, est chargé de la mise en place est suivi de ce marché.

Il présente l'APD réalisé par le Cabinet CER SUD qui s'élève à un montant total annuel HT de 23 000 € sur une durée de 8 ans et qui comprend les postes suivants :

- G0 : Gestion/Exploitation/Analyse Energie pour 17 500 € HT
- G2 : Maintenance EP pour 5 500 € HT

Le Conseil, par 18 voix pour dont 4 procurations, 0 voix contre et 1 voix d'abstention de Mme Agnès TOMASO, approuve l'APD du Contrat de maintenance de l'Eclairage Public présenté ainsi que le montant HT estimatif du projet, charge Monsieur le Maire de lancer la procédure de mise en concurrence pour la réalisation du programme et l'autorise à retenir le prestataire reconnu mieux-disant par la CAO compétente et à signer toutes pièces administrative, technique ou financière nécessaire à la mise en œuvre de ce contrat.

Monsieur le Maire rendra compte de l'avancement du dossier lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

#### **IV – Marché Géolocalisation des réseaux de l'Eclairage Public : D-2025-10-01-04**

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il est nécessaire de lancer un marché de géolocalisation des réseaux de l'éclairage public de la Commune et indique que le Cabinet CER SUD, Conseil et Etudes Réseaux, est chargé de la mise en place est suivi de ce marché.

Il présente le projet réalisé par le Cabinet CER SUD et estimé à un montant HT de 34 000 € réalisable sur deux exercices.

Le Conseil, par 18 voix pour dont 4 procurations, 0 voix contre et 1 voix d'abstention de Mme Agnès TOMASO, approuve le projet de géolocalisation des réseaux de l'Eclairage Public présenté ainsi que le montant HT estimatif du projet, charge Monsieur le Maire de lancer la procédure de mise en concurrence pour la réalisation du programme, l'autorise à retenir le prestataire reconnu mieux-disant par la CAO compétente et à signer toutes pièces administrative, technique ou financière nécessaire à la mise en œuvre de ce contrat.

Monsieur le Maire rendra compte de l'avancement du dossier lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

#### **V – CAF – Convention d'accès à « Mon compte partenaire » : D-2025-10-01-05**

Monsieur le Maire présente une proposition de convention de la CAF de l'Hérault règlementant l'accès à « Mon compte partenaire ».

Cette convention a pour objet de règlementer l'accès et l'utilisation des données à caractère personnel permettant aux partenaires d'accomplir leurs missions.

Le service est disponible 7 jours/7 et 24h/24h.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les termes de la convention d'accès à « Mon compte partenaire » et autorise Monsieur le Maire à la signer avec Monsieur le Directeur de la CAF de l'Hérault.

#### **VI – CC La Domitienne- Convention relative à l'implantation d'un site de compostage partagé Rue de l'Eglise : D-2025-10-01-06**

Monsieur le Maire présente une proposition de convention de la Communauté de Communes La Domitienne ayant pour objet de définir les conditions auxquelles la commune met temporairement et gratuitement à la disposition de la Communauté de Communes La Domitienne, une partie de la parcelle cadastrée section C n°3246 située rue de l'Eglise, d'une superficie inférieure à 5 m<sup>2</sup>, destinée à l'implantation d'un site de compostage partagé pour les habitants du quartier.

La convention ci-annexée règlemente les obligations de chaque partie.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les termes de la convention relative à l'implantation d'un site de compostage partagé Rue de l'Eglise et autorise Monsieur le Maire à la signer avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes La Domitienne.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **➤ Monsieur le Maire :**

- ❖ Elections des parents d'élèves aux écoles maternelle et élémentaire les vendredi 10 et samedi 11 Octobre 2025.
- ❖ Les travaux d'extension du restaurant scolaire et création des ALSH ont obtenu le trophée des Bâtiments 2025, délivré par la Fédération des BTP et l'AMF34.

#### **➤ Monsieur Bernard GUERRERE :**

- ❖ Nettoyage Campestre le samedi 4 octobre 2025 – Rdv à 8h Place des Ecoles
- ❖ Précise que la commande des filets du City stade est en cours.

#### **➤ Madame Agnès TOMASO :**

- ❖ CCAS : Semaine bleue du Lundi 6 au Vendredi 10 Octobre 2025. De nombreuses activités sont programmées dès le lundi avec une marche, mercredis des ateliers numériques et un loto avec l'ALSH, une conférence sur les risques d'AVC.

➤ **Monsieur Yann RAMIREZ :**

- ❖ Remercie les membres du conseil municipal pour la distribution du Petit Lespi.
- ❖ Annonce avoir reçu des signalements de clous sur la route de Grange Basse. Il contactera la mairie de Vendres pour les prévenir car cela serait situé sur leur territoire.
- ❖ Signale un dépôt de canapé devant le collectif du rond-point de la Crouzette.

➤ **Madame Marie-Jeanne MULLER :**

- ❖ Signale des dépôts de sacs poubelle à côté du conteneur de verre en bas de la Rue de la Marguerite.

➤ **Madame Géraldine ESCANDE :**

- ❖ Octobre rose : la marche et le repas organisés par la Ligue contre le cancer le dimanche 31 septembre se sont très bien déroulés, les participants étaient respectivement de 150 et 214 personnes. La Course Color people aura lieu le samedi 11 Octobre 2025 et une marche nocturne le 31 octobre 2025 pour Halloween organisée par Lespignan aventures au profit de la Ligue contre le Cancer.

➤ **Monsieur Didier MONTIER :**

- ❖ Demande si le boîtier électrique extérieur (Allée du Bicentenaire) du Château des Buissonnets peut être réparé.
- ❖ Demande quand les panneaux solaires de l'ALSH seront en fonction. M. le Maire répond qu'ils vont l'être tout prochainement.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.***

La Secrétaire de séance,



**Marie-Jeanne MULLER**

Le Président de séance,



**Jean-François GUIBERT**